

# Contactez le Crous de Paris



## BOURSES/LOGEMENT/CVEC

Questions générales :

**09. 72. 59. 65. 00**

Demandes individuelles :

[messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr)

remplir le formulaire « assistance » en bas de page



## SERVICE SOCIAL

Pour prendre rendez-vous avec une assistance sociale du Crous de Paris :

[mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr/](https://mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr/)

La prise de rendez-vous avec le service social du Crous de Paris **est réservée aux étudiants inscrits de l'Académie de Paris (75)**. Un certificat de scolarité vous sera demandé pour confirmer votre rendez-vous.

Consultez notre site internet pour plus d'informations :

[www.crous-paris.fr](https://www.crous-paris.fr)